

## La séquence ‘préposition + ce que’ en ancien français

Magali Rouquier, Université Toulouse le Mirail

Nous étudierons dans cette communication l’emploi des formes en ‘*ce que*’ dans les complétives prépositionnelles de l’ancien français et nous essaierons d’étudier les répartition d’emploi et d’en retracer la diachronie.

L’ancien français avait un emploi de *ce que* dans la complétive plus étendu qu’en français moderne : il est attesté dans des emplois sujets et compléments non-prépositionnels :

Sujet :

*Ce que je le lyon feri,*  
ce senefie l’atemprance  
par quoi j’entraï en la doutance  
de vous courroucier, (...) (Cléomadés, 14594)

Ne li torne mie a deduit  
*ço que par la sale veillierent*  
et *ço que pas ne se couchierent* (Troie, 1479)

Complément :

« Et, si m’aïst Dex, fet ele, *ce que ge li donai avant le fruit a mengier* ne fesoie ge se par grant debonereté non. » (MARTU, 62, 84)

Et je li dirai la tierce, plus diverse que les .II., quar *saiche bien ce que li jor qu’il morra*, il se brisera le col et pendra et neira. (Merlin pr. 160, 46)

Ce type de complétive (que nous n’étudierons pas dans cette communication) a disparu en français moderne, l’emploi de ‘*ce que*’ s’est restreint aux compléments prépositionnels et tout particulièrement dans les prépositions ‘incolores’ à *ce que*, *de ce que*, *en ce que* et dans les prépositions plus ‘lourdes’ sémantiquement *jusqu’à ce que*, *sur ce*, *par ce que*.

Nous pouvons faire en français moderne une partition dans le groupe des prépositions. Certaines prépositions régissent des complétives : *à*, *de*, *en*, *par*, *pour*, *avant*, *dès*, *depuis*, *hors*, *oultre*, *sans*, *selon*. (Liste prise dans Togeby IV, § 1524). On peut ajouter à cette liste : *malgré*, *pendant*, *sauf*, *moyennant*, *durant*, *suivant*.

D’autres prépositions ne les régissent pas : *avec*, *contre*, *dans*, *derrière*, *entre*, *sous*, *vers*. (Liste prise dans Togeby IV, § 1524).

Dans le groupe des prépositions qui régissent les complétives, on peut établir une seconde partition : celles qui se construisent uniquement avec le *ce*, et pour lesquelles il n’y a pas d’alternance *ce/ø* :

pas d’alternance *ce/ø* :

*à ce que*, *de ce que*, *en ce que*, *jusqu’à ce que*, *sur ce que*, *par ce que*

en revanche, on peut avoir une alternance *prep ce que / prep ø que* pour *à ce que, de ce que*. (*je m'attends que vous viendrez demain, je me plains qu'il soit parti*)

L'autre versant de cette partition est le groupe des prépositions qui ne prennent pas le *ce* dans leur complétive : *après, avant, dès, depuis, hors, outre, sans, selon, malgré, pendant, sauf, durant, moyennant, suivant*.

La dernière partition est diachronique : elle concerne les prépositions qui ne régissent plus les complétives mais qui ont pu les régir en ancien français comme *avec, devant*.

En ancien français, la situation est la suivante : dans le groupe des prépositions qui régissent une complétive, on peut avoir l'alternance *prép ce que vs prép ø que* : *après ce que / après que ; avant ce que / avant que ; devant ce que / devant que ; por ce que / por que ; par ce que / par que ; dès ce que / dès que ; tres ce que / tres que ; pendant ce que / pendant que ; selon ce que / selon que ; sans ce que / sans que ; puis ce que / puis que*.

Dans ces cas-là, le choix n'est pas le même qu'en français moderne où les prépositions qui prennent le *ce* ne peuvent avoir de forme courte sans *ce*. Cette alternance que nous observons en ancien français a disparu.

Le deuxième groupe que nous pouvons établir pour l'ancien français est celui des prépositions qui régissent une complétive et qui n'admettent pas l'alternance *prép ce que / prép ø que* : *à ce que, de ce que, en ce que, endroit ce que, parmi ce que, o ce que, sur ce que*. Dans ce cas-là, la contrainte est la même que celle observée pour le français moderne.

Le troisième et le dernier groupe est celui des prépositions qui régissent une complétive mais qui ne prennent jamais le *ce* : *avers que, envers que, entre que, jusque que*.

Nous essaierons de déterminer s'il y a une répartition syntaxique et sémantique des emplois pour lesquels il y a une alternance de formes courtes et de formes longues (les prépositions du premier groupe). Nous essaierons de d'établir une diachronie pour l'ensemble des groupes de prépositions dégagées.

#### Bibliographie :

Fournier N. (1998) *Grammaire du français classique*, Belin, Paris.

Gougenheim G. (1961) « Prépositions et conjonctions en français ». *BSL*, 56, pp. 86-103.

Haase A. (1969) *Syntaxe française du XVIIème siècle*, traduite et remaniée par M. Obert, Max Hueber Verlag, Munchen.

Imbs (1956) *Les propositions temporelles en ancien français*. Publications de la faculté des lettres de l'Université de Strasbourg.

Ritchie-Graeme R-L (1907) *Recherches sur l'histoire de la conjonction 'que' en ancien français*, Champion, Paris.

Togebj K. (1982, 1984) *Grammaire française : Vol II et IV*, Akademisk Forlag, Copenhague.

Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*.

Warthburg W. *Französisches Etymologisches Wörterbuch*.